

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 18 août 2022 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

137-08-22

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2022
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 18 août 2022
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Parc industriel
 - 6.3 - Rang Ste-Marie
 - 6.4 - Fauchage des rangs
 - 6.5 - Sogetel
 - 6.6 - Vidange des boues
 - 6.7 - Intersection rang 12
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard
 - 7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier
 - 7.4 - Rendez-vous Desjardins
 - 7.5 - CPE à la Bonne Garde
 - 7.6 - CISSS Chaudière-Appalaches
 - 7.7 - Colloque de zone - ADMQ
 - 7.8 - Demande d'exemption - Yvan Audet
 - 7.9 - Webinaire sur l'économie circulaire
 - 7.10 - DM Nation
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - Ministère des Affaires municipales / Semaine de la Municipalité
 - 8.3 - Ordre des architectes du Québec
 - 8.4 - Le Marché Fermier des Etchemins
 - 8.5 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins
 - 8.6 - Épicerie POP
 - 8.7 - Hunters de Saint-Prosper
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

7.9 Webinaire sur l'économie circulaire
7.10 DM Nation
8.6 Épicerie POP
8.7 Hunters de Saint-Prosper

ADOPTÉE

138-08-22

3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Le procès-verbal de la séance 5 juillet 2022 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

139-08-22

4.1 - Comptes fournisseurs au 18 août 2022

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 18 AOÛT 2022

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C2200364	RADIO BELLECHASSE-ETCHEMINS	150,00	150,00
C2200365	MOISSON BEAUCE	200,00	200,00
C2200366	FRANÇOIS COULOMBE	90,00	90,00
C2200367	DM NATION	200,00	200,00
C2200368	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	1 242,42	1 242,42
C2200369	COOP STE-JUSTINE	11 426,31	11 426,31
C2200370	HYDRO-QUEBEC	922,44	922,44
C2200370	HYDRO-QUEBEC	416,86	416,86
C2200370	HYDRO-QUEBEC	33,07	33,07
C2200371	BELL MOBILITÉ INC.	96,50	96,50
C2200372	TRANSPORT ADRIEN ROY ET FILLES INC.	27 978,46	27 978,46
C2200373	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	42 337,04	42 337,04
C2200374	BANQUE ROYALE DU CANADA	23 354,61	23 354,61
C2200375	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	152,92	152,92
C2200376	AON HEWITT	5 262,61	5 262,61
C2200377	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	14 438,85	14 438,85
C2200378	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	5 076,81	5 076,81
C2200379	SOGETEL INC.	540,01	540,01
C2200380	HYDRO-QUEBEC	1 784,36	1 784,36
C2200380	HYDRO-QUEBEC	458,89	458,89
C2200380	HYDRO-QUEBEC	232,87	232,87
C2200381	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	756,94	756,94
	YVAN GAGNON	755,45	755,45
	LUC DEBLOIS	203,21	203,21
	PASCAL VACHON	127,66	127,66
C2200382	SSQ GROUPE FINANCIER	3 497,31	
C2200383	ÉTHIER AVOCATS	821,21	
C2200384	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	50,00	

C2200385	MRC DES ETCHEMINS	51 535,00	
C2200386	COOP STE-JUSTINE	830,15	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	29,96	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	349,39	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	952,77	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	515,85	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	4 715,68	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	484,76	
C2200387	HYDRO-QUEBEC	225,18	
C2200388	COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	534,63	
C2200389	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	74,86	
C2200390	MÉCANIQUE MOBILE D.B.	24,67	
C2200391	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	1 116,88	
C2200392	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	1 229,30	
C2200393	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	524,33	
C2200394	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	120,00	
C2200395	BELL MOBILITÉ INC.	98,83	
C2200396	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	525,30	
C2200397	SERGE CARRIER ET FILS INC.	9 945,56	
C2200397	SERGE CARRIER ET FILS INC.	8 327,20	
C2200397	SERGE CARRIER ET FILS INC.	4 681,89	
C2200398	LES ENTREPRISES J.A.G.R.	3 686,10	
C2200399	SANI-ETCHEMIN INC.	551,88	
C2200399	SANI-ETCHEMIN INC.	3 794,18	
C2200400	ELECAL	287,44	
C2200401	ECCE TERRA, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES, SENCRL	810,83	
C2200402	GARAGE GILLES ROY INC.	215,43	
C2200403	FORD APPALACHES INC.	137,92	
C2200404	SIGNALISATION LEVIS INC.	825,52	
C2200405	PLOMBERIE M.S. JACQUES INC.	78,18	
C2200405	PLOMBERIE M.S. JACQUES INC.	1 258,64	
C2200406	UAP INC.	503,78	
C2200407	LES HUILES DESROCHES INC.	8 511,75	
C2200408	EUROFINS ENVIRONEX	479,45	
C2200408	EUROFINS ENVIRONEX	101,76	
C2200409	M.R.C. DES ETCHEMINS	4 097,92	
C2200410	EMCO DISTRIBUTION LTEE	1 924,50	
C2200411	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	94,81	
C2200411	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	31,60	
C2200412	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	80,47	
C2200413	SEL DRUMMOND ENR.	7 346,90	
C2200414	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 210,62	
C2200415	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2200415	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2200416	LE PRO DE LA NIVELEUSE	160,44	
C2200417	BRANDT	1 234,05	
C2200418	DONALD CAYOUCETTE	42,95	
C2200419	TOROMONT CAT QUÉBEC	100,00	
C2200420	GESTION PAUL BOULANGER INC	804,83	
	TOTAL	268 137,67	138 378,29
	SOLDE À PAYER	129759,38	
	ENCAISSE	-93251,31	

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1 - Service incendie

Le conseil est informé qu'une conférence sur la prévention des maladies chez les pompiers aura lieu le 15 octobre prochain.

6.2 - Parc industriel

Un nouveau projet de plan de lotissement est remis aux membres du conseil.

De plus, le rapport de caractérisation écologique préliminaire préparé par les ingénieurs est remis au conseil.

6.3 - Rang Ste-Marie

Le conseil est informé de l'état de ce dossier notamment que l'emprise de ce chemin appartient au ministère des Transports et que selon les orientations préliminaires, le MTQ accorderait à la municipalité un permis d'intervention pour réaliser les travaux.

Par la suite, une rencontre devra avoir lieu avec la Municipalité de Saint-Cyprien relativement à ce dossier.

140-08-22

6.4 - Fauchage des rangs

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine retient les services de Débroussaillage Adam Vachon pour réaliser le fauchage des rangs selon le tarif horaire de 100\$ pour le petit tracteur et de 115\$ pour le gros tracteur et ce, pour un budget maximal de 4 000\$.

ADOPTÉE

6.5 - Sogetel

Sogetel désire sensibiliser les municipalités sur les risques élevés de bris aux infrastructures de fibre optique et les informer sur l'état d'avancement des travaux de construction du réseau de fibre optique.

6.6 - Vidange des boues

Suite aux informations reçues, le conseil municipal convient de de procéder à une nouvelle mesure d'accumulation des boues dans les étangs 1 et 2 et demander des soumissions en 2023 afin de procéder à la vidange des étangs.

6.7 - Intersection rang 12

Suite à la demande de Richard Audet, le conseil municipal installera un miroir à l'intersection du rang 12 et de la route St-Luc. Celui-ci serait également disposé à installer un miroir près de son entrée privée.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait au char allégorique, au tournoi de balle-molle, au dekhockey et à l'installation d'une membrane blanche sur la patinoire afin de remplacer la chaux pour blanchir la glace.

141-08-22

7.2 - Centre sportif Claude-Bédard

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande à l'architecte et aux ingénieurs de finaliser les plans et devis dans le but de lancer le processus d'appels d'offres pour le projet de reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard.

ADOPTÉE

7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier

Selon les dernières informations, la livraison des étagères pour la bibliothèque est prévue pour le mois de novembre.

7.4 - Rendez-vous Desjardins

Le rendez-vous Desjardins se tiendra le 16 septembre au Manoir Lac-Étchemin.

7.5 - CPE à la Bonne Garde

Le conseil municipal est informé de la demande du CPE à la Bonne Garde pour l'implantation d'un soutien financier pour le recrutement de milieux familiaux.

Des informations supplémentaires seront remises au conseil à la prochaine séance.

7.6 - CISSS Chaudière-Appalaches

Cette lettre de Patrick Simard, président-directeur général du CISSS, vise à répondre à la résolution no 71-04-22 adoptée par le conseil municipal relativement aux services en santé mentale dans le secteur des Etchemins.

142-08-22

7.7 - Colloque de zone - ADMQ

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le directeur général à participer au colloque de zone de la zone Beauce-Côte-Sud de l'ADMQ qui se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli les 14 et 15 septembre 2022.

ADOPTÉE

143-08-22

7.8 - Demande d'exemption - Yvan Audet

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à la demande d'exemption déposée par Yvan Audet pour son abri d'hiver, le conseil municipal accepte de lui accorder une exemption pour le démontage de son abri d'hiver afin d'en faire un garage permanent et ce, avant le 1er mai 2023;

QU'une demande de permis de construction devra être effectuée avant de débiter les travaux de ce garage permanent;

QUE dans l'éventualité où ce projet ne se réalisait pas avant le 1er mai 2023, monsieur Audet devra s'engager à enlever son abri d'hiver avant cette date, sans délai supplémentaire sinon, ce dernier sera alors passible des sanctions pénales prévues à l'article 8.2 du règlement no 75-07 relatif aux permis et certificats.

ADOPTÉE

7.9 - Webinaire sur l'économie circulaire

Les membres du conseil sont informés qu'un webinaire sur l'économie circulaire sera disponible le 25 août à 13h00.

144-08-22

7.10 - DM Nation

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine tient à féliciter sincèrement la troupe de danse DM Nation de Lévis et plus particulièrement Noémie Tanguay et Ève Laverdière pour leur titre de championne du monde de danse hip-hop remporté à Phoenix en Arizona;

QUE ledit conseil municipal est d'avis que l'obtention de ce titre mondial aura un impact des plus positifs, non seulement pour le DM Nation, mais sur l'ensemble des écoles de danse au Québec car il démontre qu'un travail d'équipe acharné vers la recherche de l'excellence peut mener au rêve les plus fous.

ADOPTÉE

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - FQM

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil municipal.

8.2 - Ministère des Affaires municipales / Semaine de la Municipalité

La semaine de la Municipalité 2022 se tiendra du 11 au 17 septembre 2022.

8.3 - Ordre des architectes du Québec

Cette lettre d'avertissement vise à informer le conseil municipal sur la nécessité d'obtenir des plans préparés par un architecte lors de la construction, l'agrandissement ou la modification d'un bâtiment (Ex: Centre civique).

8.4 - Le Marché Fermier des Etchemins

Cette lettre a pour but d'informer le conseil municipal de la tenue de 8 marchés sur le territoire de la MRC des Etchemins entre le 20 août et le 1er octobre 2022.

Par ailleurs, le conseil municipal convient de ne pas accepter de contribuer financièrement au Marché fermier et ce, compte tenu du fait qu'il contribue déjà pour l'organisation de 2 marchés au Centre sportif Claude-Bédard.

145-08-22

8.5 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 1 785\$ à la Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins à titre de contribution financière pour l'année 2022-2023 de cet organisme.

ADOPTÉE

8.6 - Épicerie POP

Le conseil municipal convient d'attendre de recevoir le plan de commandite de la campagne de financement 2022 de cette épicerie avant de prendre une décision dans ce dossier.

8.7 - Hunters de Saint-Prosper

Le conseil refuse de contribuer à la demande de commandites de l'équipe de hockey des Hunters de Saint-Prosper.

146-08-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité:

QUE la séance soit levée à 21h30.

ADOPTÉE

Directeur général et greffier-trésorier

Maire